



# YMAGIS

## Communiqué de presse

Paris, le 6 janvier 2016

### YMAGIS annonce la nomination de Georges Garic en tant que nouveau Directeur Général Délégué

Le Groupe YMAGIS (ISIN : FR0011471291, TICKER : MAGIS), le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce aujourd'hui la nomination de Georges Garic, en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Georges Garic occupait ces trois dernières années, les fonctions de Corporate Vice-Président Exécutif de la société internationale de sous-traitance électronique Asteelflash.

Georges Garic est ingénieur de formation, diplômé de l'Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI). Il commence sa carrière professionnelle en 1990 chez Cartier Industries, où il occupe différents postes à haute responsabilité, en France puis en Allemagne. Dix ans plus tard, il rejoint l'équipementier automobile Valéo et prend successivement les rênes de plusieurs divisions. En 2004, il part aux Etats-Unis pour le compte de Valéo afin de s'occuper de la division Moteurs et Actionneurs. Il rejoint ensuite la société Asteelflash et gravit rapidement les échelons au sein de ce groupe international de 6000 personnes et 840 millions d'Euros de chiffre d'affaires : directeur du développement (2005), Corporate Exécutive VP USA & China (2008), et en 2012, VP Exécutif et Président EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique).

« Je suis très heureux d'accueillir Georges Garic au sein d'YMAGIS, car il va permettre d'une part de renforcer notre équipe de management mais aussi d'accélérer les synergies au sein du groupe et de le préparer aux prochaines étapes de notre croissance, » déclare Jean Mizrahi, Président Directeur Général. « Ce professionnel aguerri, aux compétences reconnues de tous, a une longue et solide expérience internationale dans des secteurs industriels fortement soumis à la concurrence. Il a dirigé notamment plusieurs entreprises aux Etats-Unis, en Allemagne et en France, et a supervisé des filiales dans de nombreux pays dont la Chine. »

« Je suis très honoré de l'opportunité qui m'est donnée, de prendre la direction générale de cette entreprise à la croissance exceptionnelle et résolument tournée à l'international », déclare Georges Garic. « Avec l'aide des équipes multiculturelles existantes, qui sont constituées de professionnels impliqués, talentueux et créatifs, je compte mettre à profit mon expérience internationale dans le management et la direction d'entreprise afin d'atteindre rapidement nos objectifs stratégiques. »

Georges Garic, 50 ans, est basé à Paris. Il rapporte directement à Jean Mizrahi, Président Directeur Général d'YMAGIS. Il intègre le comité de direction et sa nomination est effective dès aujourd'hui.

Georges Garic remplace à ce poste Jean-Marie Dura, qui a rejoint entre temps le Conseil d'Administration d'YMAGIS, suite aux décisions votées par les actionnaires lors de l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 30 juin 2015.

**PROCHAINE PUBLICATION** : 10 février 2016, chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015

#### A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS ([www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre trois pôles d'activité : la gestion des VPF<sup>(2)</sup>, les ventes de services et de matériel aux exploitants (« Exhibitor Services ») et les services liés aux contenus pour les producteurs, distributeurs, régies publicitaires spécialisées et diffuseurs TV (« Content Services »). Les Exhibitor Services recouvrent la vente et l'installation d'équipements pour les cinémas, la



*maintenance et l'infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la vente de logiciels spécifiques. Les Content Services recouvrent la post-production, la restauration et la préservation de contenus, les services de distribution (acheminement de contenus vers les cinémas et prêts à diffuser TV/VOD/WEB), et les services multilingues et accessibilité. Au titre de l'exercice 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 84,6 M€, en hausse de +78,8% par rapport à 2013, intégrant les comptes de dcinex à compter du 1er octobre 2014. En pro forma <sup>(1)</sup>, le chiffre d'affaires s'établit à 150,4 M€ en 2014 contre 139,0 M€ en 2013 (+8,2%).*

- (1) Les comptes pro forma s'entendent comme si l'acquisition de dcinex avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et hors Eclair intégrée seulement à compter du 1<sup>er</sup> août 2015
- (2) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée au groupe YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec le groupe YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et le groupe YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec le groupe YMAGIS
- (3) Distribution et Préservation : Les activités dites d'acheminement de contenus sont dorénavant intégrées dans un nouveau segment « Distribution et Préservation » suite à la reprise des principales activités d'Eclair à partir du 1<sup>er</sup> Août 2015. Les services de distribution concernent les activités de livraison de contenus vers les cinémas et auprès des diffuseurs TV et des opérateurs de plateformes VOD et Web. Les services de préservation concernent les activités de stockage, d'archivage et de conservation des contenus audiovisuels qu'ils soient sur support physiques ou numériques.
- (4) Postproduction et Restauration : Les activités dites de postproduction sont dorénavant intégrées dans un nouveau segment « Postproduction et Restauration » suite à la reprise des principales activités d'Eclair à partir du 1<sup>er</sup> Août 2015. Les services de postproduction concernent les activités de montage, d'étalonnage et de mastering des éléments de diffusion. Les services de restauration de contenus concernent les activités de pérennisation des œuvres audiovisuelles – films et programmes de télévision - qu'ils soient sur supports physiques ou numériques.
- (5) Adaptation : Les activités dites d'adaptation représentent un nouveau segment suite à la reprise des principales activités d'Eclair à partir du 1er août 2015. Les services d'adaptation concernent les activités multilingues (adaptation des films de langues étrangères, doublage et sous-titrage) et accessibilité (ensemble des services liés à rendre les œuvres audiovisuelles – films et programmes de télévision - accessibles aux personnes souffrant d'un handicap sensoriel).

## **CONTACTS**

### **YMAGIS**

Pierre FLAMANT, Directeur financier  
Tel : +33 1 79 97 78 67  
Email : investisseurs@ymagis.com

### **ACTIFIN**

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT  
Tel : +33 1 56 88 11 11  
Email : ymagis@actifin.fr